



**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTED'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Brussels, September 1982

European Regional Development Fund : 1 709 million ECU in 1981 for the poorest regions in the Community

(Seventh Annual Report (1981) on the European Regional Development Fund) (1)

The Commission has just approved the Seventh Annual Report on the activities of the European Regional Development Fund in 1981. This starts by describing developments in the Community's regional policy during the year and moves on to analyse expenditure by the Regional Fund, an essential tool in applying that policy.

Total assistance from the Regional Fund amounted to 1 709 million ECU (2) in 1981, which represents an increase of 52% over the previous year.

Innovations in 1981

This was a year of significant innovations in the Regional Fund: a proposal from the Commission for a revision of the Fund Regulation (3); Commission approval of the first programmes to implement the operations under the non-quota section adopted by the Council in 1980; a new beneficiary of the Regional Fund in the shape of Greece.

1981 also saw the beginning of the second generation of multiannual regional development programmes (1981-85), which Member States submit to the Commission and which provide the framework for assistance from the Regional Fund. During the year six Member States transmitted their programmes, describing their country's regional problems and the national measures they planned for solving them.

Regional Fund : Quota section

Under the quota section, which accounts for 95% of the Fund's resources, the Commission granted 1 666 million ECU for 2 759 investment projects and 2 million ECU for four studies closely linked to investment projects. Of these funds, 12% were allocated for investment in industry and the services sector, which should create or maintain around 60 000 jobs. The remaining 88% went to infrastructure investment. Most of the projects funded in this category concerned transport or water supply infrastructure.

Although investment in infrastructure does not create permanent jobs, its role should not be underestimated, since improved infrastructure is necessary to attract job-creating activities.

The regions which in 1981 obtained the highest per capita level of assistance from the quota section of the Regional Fund are among the poorest in the Community - in Greece, the Mezzogiorno, Greenland, Ireland and Northern Ireland.

The funds allocated to Greece, Ireland and Italy were considerably greater than the quotas for those countries, whereas the quotas for the Netherlands, Germany, the United Kingdom, France and Belgium were not fully utilized. This imbalance will be adjusted in 1982.

(1) COM(82)586 final

(2) For the quota section, funds are granted in national currencies. The sums expressed here in ECU do not reflect fluctuations in exchange rates during the year, since they were converted at the rates obtaining in January 1981.

(3) P-65, 1981.

./..

An important departure for the quota section of the Regional Fund is the integrated operation, which involves coordinating action under several Community and national financial instruments to attack the complex problems of a particular area. One such operation got under way in Naples in 1980. In 1981, Regional Fund assistance for the projects under that operation amounted to LIT 195 000 million (around 150 million ECU). The blueprint for another integrated operation in Belfast was officially submitted to the Commission by the British authorities in May 1981. This operation is currently at the start-up stage.

Regional Fund : Non-quota section

Under the Fund's non-quota section, the Commission approved six special programmes to implement the five non-quota measures adopted by the Council in 1980. Two further programmes were approved in the first half of 1982. Yet another programme remains to be submitted to the Commission.

The maximum contribution from the non-quota section of the Fund for the six programmes adopted in 1981 is 166 million ECU, spread over five years (1981-85), and broken down as follows :

- . Enlargement measures: 65 million ECU for the Mezzogiorno and 55 million ECU for the regions in South-West France, for the development of non-agricultural economic activities to offset the deleterious effects of the Community's enlargement on the competitive position of those regions.
- . Border areas: 16 million ECU for the border areas of Ireland and 8 million ECU for the border areas of Northern Ireland, to promote tourism, craft trades and small firms and to develop communications.
- . Energy: 16 million ECU for mountain areas in the Mezzogiorno, to improve energy supplies by more efficient use of new techniques in hydroelectric power and alternative sources of energy.
- . Steel: 6 million ECU for certain areas in Belgium adversely affected by the restructuring of the steel industry, to develop other economic activities.

The Fund's contribution to these six programmes was 40 590 000 ECU in 1981.

Utilization of appropriations

The commitment appropriations and payment appropriations available for the quota section in 1981 were almost entirely utilized (99% and 98% respectively). The appropriations for the non-quota section, however, were used only in part (40% of commitment appropriations and 24% of payment appropriations), the remainder being carried forward to 1982. This was due to the special programmes being submitted late or incomplete in 1981.



**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMORANDA · INFORMAZIONE
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, septembre 1982

**FEDER: 1709 Mio ECU en 1981 pour les régions les plus défavorisées de la Communauté
(Septième rapport du Fonds Européen de Développement Régional, 1981)(1)**

La Commission vient d'approuver le septième rapport annuel sur les activités du Fonds Européen de Développement Régional (exercice 1981). Elle y expose d'abord les développements de la politique régionale communautaire en 1981 et analyse ensuite les interventions du Fonds régional qui constitue un instrument essentiel de cette politique.

Le concours total du FEDER s'est élevé en 1981 à 1709 Mio ECU (2), ce qui représente une augmentation de 52 % par rapport à l'année précédente.

Nouveautés en 1981

Pour le Fonds régional l'année 1981 a été marquée par des faits nouveaux assez importants: Proposition par la Commission d'une révision du règlement du Fonds (3); approbation par la Commission des premiers programmes de mise en oeuvre des actions hors-quota adoptées par le Conseil en 1980; l'entrée de la Grèce parmi les bénéficiaires du Fonds régional.

L'année 1981 marque, en outre, le début de la deuxième génération des programmes pluriannuels de développement régional (1981-1985) que les Etats membres soumettent à la Commission et qui constituent le cadre dans lequel doit s'insérer le concours du FEDER. En 1981, six Etats membres ont communiqué à la Commission des programmes dans lesquels ils font état des problèmes régionaux sur le plan national et des mesures nationales envisagées pour résoudre ces problèmes.

FEDER: Section sous-quota

Dans le cadre de la section sous-quota qui représente 95 % des ressources du Fonds, la Commission a accordé un concours financier de 1666 Mio ECU pour 2759 projets d'investissement et de 2 Mio ECU pour 4 études étroitement liées à des projets d'investissement. 12 % du concours ont été destinés à des investissements dans les secteurs de l'industrie et des services. Par ces investissements, environ 60.000 emplois devraient être créés ou maintenus. 88 % du concours ont été destinés à des investissements d'infrastructure. Le plus grand nombre de projets financés dans cette catégorie concerne les infrastructures des transports et les infrastructures hydrauliques.

Bien que les investissements d'infrastructure ne créent pas des emplois permanents, il ne faudrait pas sousestimer leur importance en la matière, puisque l'amélioration des infrastructures constitue la base pour l'implantation ultérieure d'activités créatrices d'emplois.

Les régions qui, par habitant, ont reçu en 1981 le concours FEDER le plus élevé dans le cadre de la section sous-quota comptent parmi les plus pauvres de la Communauté. Il s'agit d'une série de régions en Grèce et au Mezzogiorno, du Groenland, de l'Irlande et de l'Irlande du Nord.

Les concours destinés à la Grèce, l'Irlande et l'Italie ont été nettement plus élevés que les quotas de ces pays, tandis que pour les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et la Belgique les quotas n'ont pas été épuisés. La compensation se fera en 1982.

Parmi les opérations de la section sous-quota du FEDER, il y a lieu de citer l'expérience des opérations intégrées dans le cadre desquelles plusieurs instruments financiers communautaires et nationaux interviennent d'une façon coordonnée pour la solution de problèmes complexes d'une zone particulière. Une opération de ce genre a démarré en 1980 pour la zone de Naples. En 1981 le concours FEDER pour les projets qui font partie de cette opération, s'est élevée à 195 Mrd. LIT (environ 150 mio ECU). Pour une autre opération intégrée à Belfast, le dossier opérationnel de base a été officiellement présenté à la Commission par les autorités britanniques en mai 1981. Cette opération se trouve à l'heure actuelle dans une phase de démarrage.

FEDER: Section hors-quota

Dans le cadre de la section hors-quota du Fonds, la Commission a approuvé six programmes spéciaux de mise en oeuvre des cinq actions hors-quota adoptées par le Conseil en 1980. Deux autres programmes ont été approuvés dans la première moitié de 1982. Un dernier programme n'a pas encore été soumis à la Commission.

La contribution maximale de la section hors-quota du Fonds pour ces six programmes adoptés en 1981 s'élève à 166 Mio ECU sur cinq ans (1981-1985), repartis de la manière suivante:

- . Action élargissement: 65 Mio ECU pour le Mezzogiorno et 55 Mio ECU pour le Grand Sud-Ouest en France pour y développer des activités économiques en dehors de l'agriculture en vue de pallier aux effets défavorables de l'élargissement de la Communauté sur la compétitivité de ces régions.
- . Action régions frontalières: 16 Mio ECU pour les régions frontalières de l'Irlande et 8 Mio ECU pour les régions frontalières de l'Irlande du Nord pour y promouvoir le tourisme, l'artisanat et les PME et y développer les communications.
- . Action énergie: 16 Mio ECU pour des zones montagneuses du Mezzogiorno pour y améliorer l'approvisionnement en énergie par une meilleure utilisation des techniques nouvelles en matière d'hydro-électricité et d'énergies alternatives.
- . Action sidérurgie: 6 Mio ECU pour certaines zones en Belgique affectées par la restructuration de l'industrie sidérurgique pour y développer d'autres activités économiques.

La contribution du Fonds pour ces six programmes s'est élevée en 1981 à 40,59 Mio ECU.

Utilisation des crédits

Les crédits d'engagement et les crédits de paiement disponibles en 1981 pour la section sous-quota ont été presque entièrement utilisés (à concurrence de 99 % resp. 98 %). Les crédits disponibles pour la section hors-quota, par contre, n'ont été utilisés qu'en partie (40 % des crédits d'engagement et 24 % des crédits de paiement), le reste ayant été reporté à l'année budgétaire 1982. Ceci s'explique par l'arrivée tardive et incomplète des programmes spéciaux en 1981.

- (1) Com (82) 586 final
- (2) Pour la section sous-quota les décisions de concours sont prises en monnaies nationales. Les montants exprimés ici en ECU ne reflètent pas les variations des taux de change au cours de l'année, la conversion ayant été effectuée aux taux de janvier 1981.
- (3) P-65 de 1981